

## **Télétravail :**

La ministre a annoncé qu'à partir du 19 mai les agent-es pourront travailler sur site un jour par semaine puis deux jours à partir du 19 juin.

Solidaires a pris acte de ces dispositions et demandé que cela soit clairement indiqué dans les questions réponses de la DGAFP afin d'éviter de nouvelles cacophonies dans les services.

Concernant le dispositif d'accompagnement psychologique évoqué par la ministre pour aider les agent-es qui en feraient la demande, Solidaires a demandé que l'ensemble des dispositions mises en place soient présentées aux OS ainsi que le bilan qui pourra en être fait.

## **Protocoles dans la restauration administration et pour les réunions :**

Cela va être amené à évoluer en fonction de la situation. S'il est possible de déjeuner à 6 dans un restaurant, il doit pouvoir en être de même dans une cantine administrative. Les protocoles vont être adaptés au fil du temps.

## **Matériel de protection :**

Une nouvelle fois, Solidaires est revenu sur la nécessité de matériel de protection de qualité, d'autant qu'un certain nombre de sites notamment dans le secteur de la culture vont rouvrir à partir du 19 mai.

Il est indispensable que tous-tes les agent-es soient destinataires de l'ensemble des matériels de protection de masques de qualité et en quantité. Malheureusement, il y a encore des endroits où cela n'est pas le cas, notamment dans l'Education nationale, ce qui contraint les agent-es à acheter eux et elles-mêmes des masques chirurgicaux.

## **Agent-es vulnérables :**

Un nouvel avis a été demandé au Haut Conseil à la Santé Publique pour savoir qu'elles seront désormais les consignes concernant le retour au travail de ces personnels notamment lorsqu'ils et elles sont vaccinés-es. Cet avis s'appliquera à la fois aux salarié-es du secteur public et du secteur privé.

Pour Solidaires il est indispensable de prendre toutes les mesures nécessaires notamment au regard d'une situation sanitaire particulièrement mouvante (variants, efficacité des divers vaccins...)

## **Vaccination:**

Solidaires a rappelé que la vaccination doit pouvoir être proposée prioritairement aux personnels en contact avec le public, sans limite d'âge.

Solidaires a par ailleurs demandé que tous-tes les agent-es puissent bénéficier d'ASA pour se faire vacciner.

Cette possibilité doit être clairement indiquée dans les «questions réponses» de la DGAFP.

Solidaires a fait état de difficultés dans la vaccination de la communauté éducative. En effet, certains personnels, AED par exemple, n'ont pas les mêmes facilités pour se faire vacciner, par rapport à d'autres personnels. Des inégalités dans l'accès à la vaccination existent donc et sont inadmissibles puisque c'est bien l'ensemble de la communauté éducative qui est prioritaire.

La ministre a indiqué que cette situation ne devrait pas être et noter le point pour y donner suite.

## **ASA pour effets secondaires :**

Solidaires a rappelé que des ASA pour les agent-es subissant des effets secondaires doivent être accordés.

La ministre continue d'en appeler à l'humanité et au bon sens de chacun-e.

Malheureusement, dans la vraie vie, tant que rien n'est écrit clairement, nombre d'agent-es sont pénalisés-es.

## **ASA garde d'enfants :**

Solidaires a rappelé la nécessité d'accorder chaque fois qu'elles sont sollicitées des ASA pour garde d'enfants pour les parents (sans limite d'âge des enfants) en cas de fermetures de classe.

## **Auto tests dans l'Education nationale :**

Face aux différentes interventions des organisations sur les difficultés liées notamment à la mise en oeuvre de ces tests, la ministre a indiqué qu'un point serait fait avec le ministère de l'Education nationale.

## **Jour de carence :**

Si Solidaires a bien noté la prolongation de la suspension du jour de carence jusqu'au 31 octobre, la revendication reste bien celle de l'abrogation complète de cette mesure injuste pour l'ensemble des salarié-es et agent-es publics pour l'ensemble des maladies.